

la Revue de Route n° 15

Rééditée par l'Association **Société des
Etudes Historiques Révolutionnaires et
Impériales** en avril 2020

site : <http://assosehri.fr/>

blog :

<https://sehrileblog.jimdofree.com/blog/>

pinterest :

<https://www.pinterest.fr/assosehri/boards/>

SPECIAL CAMPAGNES D'ITALIE

RELATION DU SIEGE D'ANCONE

Présentés et annotés par

Jérôme Croyet, Docteur en histoire, archiviste adjoint aux Archives Départementales de l'Ain

<https://sehrileblog.jimdofree.com/2020/04/19/le-si%C3%A8ge-d-anc%C3%B4ne/>

Ce texte, anonyme, relatant les événements du siège d'Ancône fait suite à la défaite de Novi et à la mort du général Joubert. La République Française perd peu à peu l'Italie du Nord. Avec le départ de Mac Donald, « le reste de l'Italie...est en pleine insurrection, et peu à peu les garnisons françaises doivent capituler et sont ramenées en France...Ancône, sous le commandement de l'énergique Monnier, tient jusqu'au 16 novembre. Après avoir repoussé plusieurs sommations il sort de la ville, dont les remparts sont ruinés, avec les honneurs de la guerre. Il ramène 1 500 hommes à Gênes »¹. L'auteur, inconnu, est un français ayant participé à cette aventure durant laquelle, la valeur militaire du général Dulong de Rosnay est révélée. Ce document unique a été trouvé chez un marchand de vieux papier en 2006.

« C'est le 28 floréal an 7^{ième} que la flotte turco-russe parut devant Ancone et jeta pendant 3 heures 7 à 800 boulets ou obus sur le port et la ville à qui ils ne firent aucun mal.

Dans le même moment Ascoli et St Benedetto se soulevaient. Tous les habitants conduits par un prêtre appelé Don Donat de Donatis prennent une quatrième fois les armes et soutiennent un 4^e siège contre les français. Ascole fut aussi la 1^{ère} ville qui leva l'étendard dans la guerre civile contre les romains. Elle fut prise par Pompé Strabon père du grand Pompé. Fortifié par la nature et défendue par le fanatisme elle a coûté beaucoup de sang aux français.

Tous les pays voisins, Macerata, Osimo, Yeti, Lorette, Sernus, Vittela Nova ont été le théâtre de la guerre pendant le siège d'Ancone.

Les turcs, les russes, les albanais, les paysans insurgés ont ravagé la malheureuse ville de Imegallia.

Le 5 messidor les troupes françaises se rendirent à Pavie, le 6 à Soppombron. Le 7 elle forcèrent le passage del furlo percé par Annibal². Les paysans insurgés par milliers s'étaient retranchés dans ce site plus facile à garder que le passage des Thermopiles. On y entre en passant sous une voûte taillée dans le roc vif elle a 30 toises de long sur trois d'élévation et deux de largeur. A la sortie de cette grotte l'œil voit à droite une chaîne de rochers taillés perpendiculairement qui s'élèvent aux nues. A gauche le pretauro roule ses flots dans des abysses qui nous séparent d'une autre montagne aussi escarpée. Le chemin passe sur une corniche étroite le long des rochers. Les brigands faisaient pleuvoir du haut de la montagne une grêle de balles et de pierres. L'état-major et la cavalerie traversèrent ce défilé au grand galop et les soldats à la course. Les brigands furent épouvantés de tant d'audace et se dispersèrent dans les bois. L'opinion générale du peuple était que les français trouveraient leur tombeau dans ces gorges entrecoupées de précipices que la nature a rendu inabordable.

Le 17 messidor à la pointe du jour le général Monnier et les troupes françaises parurent devant Macerata qui était au pouvoir des insurgés commandés par le général cisalpin Lahoz. Il établit l'artillerie d'abord aux Zaccolanti sur la route de Tolentino, et puis à l'arc de triomphe qui est aux avant postes. Le petit bastion qui est en avant de la porte romaine fut bientôt détruit. Les français entrèrent pas la brèche et massacrèrent tous les révoltés qu'on rencontra. Les prêtres avaient dressés partout des autels richement décorés. On avait placé devant l'église cathédrale un St Georges tout doré, resté seul à cheval au milieu de six flambeaux. Le peuple portait à ses pieds les boulets et éclats d'obus³.

Lahoz général cisalpin que j'ai souvent vu, venait de pactiser avec l'Empereur. Il débarque à Serno appelle au nom du Pape et des princes coalisés le peuple à l'insurrection. Organise en troupes réglés tous les insurgés et tire de l'artillerie du fort de Pescara. Il occupait la ligne de St Elpidio, St Justo et Monte del Olmo.

Le 4 thermidor, l'escadre turco-russe reparut devant Ancone. Cette division était entièrement abandonnée à elle même et réduite à 2 000 hommes environ.

Lahoz eut bientôt assez de troupe pour venir mettre le siège devant Ancone. Ses manœuvres étaient hardies. Il ouvrit la 1^{ère} parallèle sur la montagne de Ste Marguerite le 17 thermidor. Les esclaves et les turcs étaient plus acharnés encore que les paysans. C'est de ce jour que date vraiment le siège. Ancone est très mal fortifié, ses forts mal bâtis et donnant de tous les côtés, avaient été construits pour dominer la ville et non pour la défendre.

Le 10 fructidor, le général Lahoz établit des redoutes sur le monte Pelago. Il approche bientôt ses ouvrages à 300 toises de la ville⁴.

Le 8 vendémiaire une colonne de 8 600 autrichiens commandés par le baron de Frolich parut sous les murs d'Ancone et fit sommer de lui rendre la ville.

Le 9 vendémiaire dans la nuit une partie de la garnison exécute une sortie dans le plus grand ordre⁵. Les tambours commencent à battre la charge à 20 pas de l'ennemi qui fuit de toute part, nous laisse ses drapeaux et son artillerie. Lahoz défendait la seconde redoute. Tous ses soldats l'abandonnèrent et fuient. Il se battait en désespéré et cherchait une mort glorieuse. Il s'élança de la redoute à cheval, franchit les fossés, se précipite au milieu des troupes françaises et leur tire deux coups de pistolet. Ce trait de désespoir intimida les soldats qui cherchaient à le faire prisonnier. Ils se rallient à la voix du général cisalpin Pino. Balby grenadier cisalpin reconnaît Lahoz qui se défendait en furieux. Il l'ajuste et le blesse mortellement et lui enlève son sabre et son panache. Pino et Lahoz compagnons dans la même carrière avaient été amis pendant plusieurs années. Lahoz Couvert de sang entrevoit Pino, l'appelle son ami et demande du secours. Pino paraît d'abord ami, mais l'indignation succédant à la sensibilité, Pino ne voit plus qu'un traître il le repousse et ordonne qu'on l'achève. Ainsi périt le général Lahoz à qui l'on ne peut refuser de la bravoure, un caractère ferme et actif et les calculs de chef de parti.

¹ TRANIE (Jean) : *Les guerres de la Révolution*. Editions Quatuor, 2000.

² Le futur général Dulong de Rosnay décide de la prise du défilé de Fourlo par une charge de cavalerie le 25 juillet 1799.

³ Dulong de Rosnay poursuit, lors de la prise de cette ville, des insurgés à la tête de trente hussards, il s'empare des équipages du général Vannini, de sa femme et de sa fille. Il parvient à les faire respecter et agit de même avec les religieuses d'un couvent.

⁴ Le futur général Dulong de Rosnay est blessé d'un coup de baïonnette à la cuisse gauche et d'un coup de sabre sur la tête à Montegaleazzo, 27 août 1799.

⁵ Déjà, le 29 juin 1799, une sortie de la garnison a lieu où le futur général Dulong de Rosnay est blessé d'un coup de sabre au genou.

À la suite des altercations qu'il avait eu avec le général Montrichard à Bologne et à Serraze, il quitta le parti républicain se mis à la tête des insurgés de la Romagne et bientôt à la tête de ceux de l'Abbruzze. J'ai souvent ouï dire en Italie que son but était d'exciter une guerre civile générale de faire prendre les armes au peuple entier et de proclamer ensuite l'indépendance de l'Italie. Ce projet exigeait beaucoup de ménagements et il fallut d'abord paraître l'agent des Autrichiens et du Pape pour venir à bout d'armer le peuple qui leur était attaché. Il fallait se déclarer l'ennemi des Français qui étaient généralement mal vu pour pouvoir ensuite se délivrer des uns et des autres.

Ancone capitula le 23 brumaire après 105 jours de siège réglé, tous les ouvrages de la place étaient détruit et les provisions manquaient. Cette place obtenue la capitulation la plus honorable et la plus avantageuse et a prouvé que le seul moyen de se faire respecter et bien traité de l'ennemi est de lui en imposer par son courage.

Le général Monnier n'a point voulu capituler avec les turcs ni les russes qui avaient retenues prisonnier de guerre un de ses parlementaires.

J'étais à Ancone le jour où l'escadre turque et russe parut pour la 1^{ère} fois à l'entrée du port. L'effroi régnait dans la ville. Aucune des batteries n'était prête. Les canonnières n'étaient point à leur poste pour répondre au feu de l'ennemi. Un des vaisseaux turcs par une manœuvre hardie osa s'avancer jusqu'à l'ouverture du port et y entra. Au bout de quelques minutes, toutes les batteries se trouvèrent servies. Toutes les troupes donnèrent des preuves d'une activité et d'un enthousiasme admirable. On faisait rougir les boulets sur les fourneaux à réverbère, et ce vaisseau eut été infailliblement pris ou coulé à fond au milieu de toutes les batteries de la ville, de la citadelle, du lazaret et du port, si le vent qui avait favorisé son entrée ne se fut arrêté ne lui permis de se retirer quoique très maltraité par les vaisseaux de guerre qui étaient en batterie dans le port ».

LES HUSSARDS VOLONTAIRES DE L'AN VII A L' ARMEE D' ITALIE

D'après Didier Davin,

www.lebivouac.com

Le 5 vendémiaire an VI, Bonaparte demande à la République cisalpine de former des compagnies de hussards. Une compagnie de 60 hommes pour chacune des villes de Milan, Bologne, Brescia et des compagnies de 30 pour Cremona, Lodi, Pavie, Mantoue, Ferrare, Modène, Reggio, Como, Bergame. Ils sont désignés parmi les célibataires de 17 à 25 ans les plus riches puisqu'ils doivent s'équiper à leurs frais sous peine de sanctions si ils refusent. Chaque compagnie de 60 hommes compte 1 capitaine, 2 lieutenants, 2 maréchaux des logis, 2 brigadiers. Les compagnies de 30 hussards, comptent 1 capitaine, 1 lieutenant, 1 maréchal des logis et 1 brigadier.

Leur uniforme est défini le 20 vendémiaire : pelisse écarlate, dolman vert à distinctive écarlate, boutons soutaches et tresses blanches, culotte à la hongroise verte, gilet hussardé écarlate, ceinture écharpe, bonnet à flamme écarlate, équipement de hussard avec sabretache. En Italie ces hussards sont aussi appelés Hussards de la Réquisition, car de fait, ces hussards sont des volontaires désignés d'office.

Le 3 pluviôse an VI, on les invite à se porter volontaires pour partir pour la France et participer avec le grade de sous lieutenant à l'expédition d'Angleterre qui deviendra en fait l'expédition d'Égypte ! Très peu semblent avoir accédé à cette requête. Les hussards volontaires italiens, parfois encadrés par des français⁶, combattent avec succès les insurgés au Fourlo, à la prise de Fossonebrune, à Fabriano, à Macerato et à Ancône. Le 9 ventôse an VII, lors de leur dissolution, on permet à certains de s'engager au service français pour former des compagnies de guides appelées aussi Guides Cisalpins.

UN COLONEL ITALIEN DE LA GRANDE ARMEE : LE COLONEL TEULIE

Joseph Antoine François Materne Balthazard Teulié est né le 18 juillet 1772 à Milan. Il s'engage volontairement au 4^e régiment de chasseurs à cheval français, le 27 janvier 1800, alors que le dépôt du régiment est stationné à Bourg en Bresse dans l'Ani. Dès le 5 février, il passe suivant les directives du Premier Consul au 1^{er} régiment de chasseurs à cheval italien. Sous-lieutenant le 5 mai 1800 puis lieutenant le 8 janvier 1801. Il devient capitaine aide-de-camp de son frère, le général Teulié. Il est employé à l'armée des Côtes de l'Océan de 1804 à 1805 puis en Allemagne de 1806 à 1807. Chef d'escadron, le 21 septembre 1807. Il fait fonction de chef d'état-major du général Bonfanti à Crémone, en 1809 puis au Tyrol de 1810 à 1811. Commandant de la place de Pesaro en 1811, il devient adjoint à l'état-major général de l'armée d'Italie de 1812 à 1814. Il devient chevalier de la Légion d'Honneur le 3 décembre 1813. Adjudant-commandant dans l'armée Italienne, le 4 mai 1814. Durant les Cents Jours, il quitte l'Italie, « pour ne point être à la solde autrichienne...j'ai préféré suivre le sort de l'armée française »⁷. Il est admis à servir dans l'armée française avec le grade d'adjudant-commandant, le 4 juin 1815. Il est alors employé comme chef d'état-major du général Rey, gouverneur de Valenciennes du 13 juin au 15 août 1815. Son service dans l'armée française est annulée suivant l'ordonnance du 1^{er} août 1815. Il doit refaire une demande d'emploi dans l'armée française. Il l'obtient avec le grade de chef d'escadron d'état-major le 20 mai 1818 pour être mis en demi-solde le 1^{er} juillet suivant. Lors d'une visite du Roi à Assanvilliers, il le rencontre à l'issue de la messe et lui demande un emploi. Ce dernier, apostille sa démarche et la renvoi au Ministre de la Guerre. Alors que ce dernier lui assure « qu'il désirait avec plaisir la première occasion favorable pour me (lui) donner un emploi »⁸, il n'obtient rien, faute de places lui dit-on. Domicilié dans la Somme, il apprend, le 1^{er} septembre 1825 que le maréchal-de-camp Bathazar d'Arci est nommé à la tête d'une brigade. Vivant dans une relative misère, « mon traitement de non-activité va cesser et je me trouverai à cette époque sans un morceau de pain »⁹, il lui écrit afin d'obtenir une place de lieutenant du Roi ou de commandant d'un dépôt. Même si il reçoit la croix de Saint-Louis le 10 décembre 1820, il n'est admis au traitement de réforme que le 1^{er} juillet 1828, puis de colonel le 19 novembre 1831. Il n'est naturalisé français que le 28 février 1831. Il est admis à la retraite le 27 mars 1834. Il décède, marié à Alexandrine Demazières, aux Batignolles-Monceaux, le 4 mars 1850.

LES GRENADIERS DE LA GARDE ROYALE DE NAPLES

Par Jérôme Croyet, Docteur en histoire, archiviste adjoint aux Archives Départementales de l'Ain

Le décret du 30 septembre 1806 fixe la composition initiale de la Garde Napolitaine. Pour ce qui concerne l'infanterie sont créés : un régiment de grenadiers à deux bataillons de huit compagnies, un bataillon de voltigeurs à huit compagnies.

L'effectif est presque exclusivement tiré des compagnies d'élite des régiments français de l'armée de Naples. Ces hommes ne sont plus comptés dans les troupes soldées françaises et entrent au service napolitain. Le 13 mai 1806, la compagnie de chasseurs d'élite de la ville de Naples est intégrée à la Garde comme compagnie de vélites à pied de la Garde, à la suite des voltigeurs. Le 22 septembre 1808, le corps est séparé de celui des voltigeurs et devient régiment des vélites-chasseurs de la Garde. Le 15 juillet 1811, le régiment des vélites-chasseurs est renommé 1^{er} régiment des vélites à pied et le 2^e régiment de vélites à pied est créé par dédoublement du bataillon de voltigeurs qui disparaît en tant que corps. Par décret du 29

⁶ Le général Dulong de Rosnay commence ainsi carrière militaire, avec le grade de sous-lieutenant.

⁷ Lettre du colonel Teulié au maréchal-de-Camp Bathazar d'Arci, 1^{er} septembre 1825. Coll. Part BVIII/3.

⁸ Lettre du colonel Teulié au maréchal-de-Camp Bathazar d'Arci, 1^{er} septembre 1825. Coll. Part BVIII/3.

⁹ Lettre du colonel Teulié au maréchal-de-Camp Bathazar d'Arci, 1^{er} septembre 1825. Coll. Part BVIII/3.

septembre 1814, le 12e régiment d'infanterie de ligne, constitué des vétérans rapatriés des campagnes de 1812 et 1813, est intégré dans la Garde sous le nom de régiment de voltigeurs de la Garde. Une compagnie de marins de la Garde est créée par décret du 25 octobre 1806. Le corps passe à deux compagnies le 28 juillet 1809. Dans la Garde Napolitaine, comme dans la Garde Impériale, les bonnes intentions et la chasse aux appuis sont de rigueur : « j'ose espérer que si je puis vous être bon à quelque chose dans ce pays, vous voudrez bien vous souvenir que vous pouvez dans toutes les circonstances possibles compter sur mon zèle ; sur mon entier dévouement & que je n'aurai jamais plus de plaisir que lorsque vous me mettez à même de faire quoique ce soit qui pourra vous être agréable »¹⁰.

Grenadiers à pied

Habit à la française à pans longs de drap bleu impérial. Collet écarlate passepoilé de blanc. Epaulettes écarlates à tournante et franges de même. Revers carrés blancs passepoilés d'écarlate. Parements écarlates à pattes (en accolade à 3 boutons) bleues passepoilées de rouge. Retroussis écarlates ornés d'une grenade aurore. Poches en long simulées par un passepoil écarlates. Boutons de laiton. A partir de 1811, habit à revers agrafés à pans longs de drap bleu impérial. Collet amarante passepoilé de bleu orné de 2 boutonnières jaunes à floches. Epaulettes amarantes à tournante et franges amarantes. Revers carrés amarantes ornés à chaque bouton d'une boutonnière jaune à floches. Parements amarante à pattes (en accolade à 3 boutons) de même passepoilées de bleu et ornées à chaque bouton d'une boutonnière jaune à floches. Retroussis amarante ornés d'une grenade jaune. Poches en long simulées par un passepoil amarante ornées à chaque bouton d'une boutonnière jaune à floches. Boutons de laiton. A partir de 1814, comme pour les régiments d'infanterie de ligne, parements en pointe amarante ornés de deux boutonnières à floche jaunes. Gilet blanc. Culotte blanche et guêtres hautes puis demi-guêtres blanches en été et noires en hiver. Chaussures noires. Bonnet de fourrure noire sans plaque à fond écarlate brodé d'une grenade blanche. Plumet écarlate avec cocarde tricolore à la base. Cordon natté et raquettes blancs. Jugulaire à écailles de laiton. A partir de 1811, bonnet à fond amarante brodé d'une grenade jaune. Plumet amarante avec cocarde blanche à centre amarante à la base. Cordon natté et raquettes amarante. Buffletererie de cuir blanchi. Giberne de cuir noir. Sabre d'infanterie à garde en laiton et fourreau de cuir noir à garnitures de laiton, dragonne blanche. A partir de 1811, buffletererie ocre bordée de blanc. Giberne ornée d'une grenade entourée de grenades plus petites dans les coins, le tout en laiton. Dragonne amarante.

Sous-officiers

Habit de la troupe avec galons de grade jaunes ou or lisérés d'amarante sur les manches. Pour les sergents et les sergents-majors, épaulettes à tournante or et franges mêlées de fil d'or et cordon du bonnet mêlé de fil d'or.

Officiers

Habit de la troupe où tous les agréments jaunes deviennent or ou dorés. Insignes de grade (épaulettes, hausse-col et cordon du bonnet) or. Plumet amarante pour les officiers subalternes et blanc pour les officiers supérieurs. Bottes à revers ou bottes hongroises noires à ganse et gland or. Pour les officiers montés, selle française à schabraque et chaperons de drap bleu galonnés d'or.

Tambours

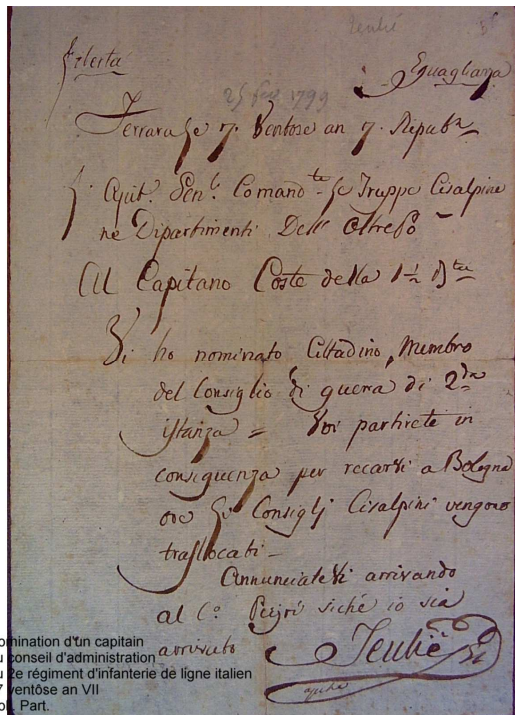
Après 1811, habit de la troupe à collet, revers, parements, pattes de parements, retroussis et poches ornés d'un galon de livrée à damier blanc et amarante. Chevron en galon de livrée sur les manches. Tambour à caisse en cuivre et cercle rayé blanc et amarante.

Sapeurs

Habit de la troupe en couleurs inversées (amarante à collet, parements et revers bleu). Colback de fourrure noire à flamme amarante soutachée de jaune. Insigne des sapeurs (haches croisées au-dessus d'une grenade) en drap blanc sur les deux manches. Tablier de cuir fauve clair.

Musicien

Habit de la troupe en couleurs inversées (amarante à collet, parements et revers bleu). Collet et revers bordé d'un large galon d'or. Trèfles d'or sur les deux épaules. Bicornes de feutre noir à galon, macarons et ganse de cocarde dorés, bordé d'un plumetis rayé blanc et amarante. Plumet blanc. Culotte blanches et bottes noires à revers fauves.



Nomination d'un capitaine au conseil d'administration du 12e régiment d'infanterie de ligne italien 17 ventose an VII Col. Part.

DOCUMENT D'ARCHIVES

nomination d'un capitaine au 2^e de ligne italien, an VII

LES VELITES ITALIENS

Par Jérôme Croyet, Docteur en histoire, archiviste adjoint aux Archives Départementales de l'Ain

Le 20 juin 1805, Napoléon, dans la formation de la garde royale italienne, prévoit la formation d'un corps de gardes d'honneur et de vélites dont les quatre commandants et les douze capitaines seront « à choisir (parmi) des hommes ayant de la fortune, de la popularité et de l'influence »¹¹ ce qui fait des vélites italiens un modèle social d'intégration à l'Europe impériale. Ces vélites bénéficient d'un bel uniforme mais moins riche que celui des gardes d'honneur avec qui ils font un service commun. Napoléon prévient toutefois Eugène que « si les inscriptions volontaires ne sont pas assez suffisantes, on pourrait revenir sur les remplacements de la conscription de 1804 ; ce qui va venir des conscriptions de 1805 et 1806 compléterait seulement les compagnies »¹². Toutefois, Napoléon vise à l'économie en créant ces corps car il ne porte pas beaucoup de considération aux qualités militaires des Italiens : « une vieille armée peut recruter une garde comme la garde impériale, et rend naturel le beau sort fait à de vieux soldats : c'est une récompense. D'ici à vingt ans, le royaume d'Italie n'aura pas de vieille armée ».

Le 24 mars 1809, deux unités de vélites sont créées en Italie, à Turin et Florence, encadrés par des soldats français issus de la Garde¹³ dans le cadre de l'organisation du Gouvernement Général de Toscane du 3. Ceux de Florence sont au nombre de 600 et

¹⁰ Lettre du quartier maître des grenadiers à pied de la garde napolitaine au duc de San Germano, Naples, 9 janvier 1809. Coll. J.C. BVII/5.

¹¹ Lettre de Napoléon à Eugène, 20 juin 1805.

¹² Lettre de Napoléon à Eugène, 20 juin 1805.

¹³ Tels Martin Bourgeois, né en 1779 à Coligny dans l'Ain, sergent aux vélites de Turin qui devient chevalier de la Légion d'honneur le 28 novembre 1813 ou Pierre Peysson, né à Belley en 1769, capitaine aux vélites de Florence, blessé à la bataille de Montmirail en 1814.

ceux de Turin sont de 475 sous le commandement du major Cicéron¹⁴. Le premier bataillon est constitué pour faire le service auprès de la grande duchesse Elisa et le second auprès du prince Borghèse. Ces deux bataillons sont recrutés parmi les volontaires des 27^e, 28^e et 29^e divisions militaires. Leurs sous officiers proviennent, pour les premiers des chasseurs à pied et pour les seconds des grenadiers à pied. Comme pour leurs homologues français, ils doivent avoir un revenu annuel assuré de 200 francs et sont assimilés, comme la première levée française, à la Garde. Contrairement aux vélites français qui n'ont pas de tenue particulière, les italiens reçoivent un uniforme et un équipement similaire à celui des fusiliers grenadiers de la Garde. Faisant un service de garde jusqu'en 1813, ils passent à l'armée cette année là, où on y admet des français de la Jeune Garde. Lors de cette campagne, les vélites français passent au 14^e régiment d'infanterie de ligne, le 1^{er} février 1814, tandis que les italiens sont congédiés.

PARCOURS D'UN VELITE DE TURIN

Vincent Vicari est né le 3 octobre 1791 à Tortone, dans le département de Gênes. Son père est Ambroise Vicari et sa mère Marie Bojti. Il entre au service comme vélite, le 18 juin 1810. Il sert à la 3^e compagnie du 1^{er} bataillon des vélites de Turin. Arrivé en France, il est admis à l'hôpital de Metz, le 10 décembre 1813. Sans nouvelles de lui sa famille fait appelle à un ami, Jean Marie Farina, distillateur de Cologne, fournisseur du Roi de France, du duc d'Orléans et du Roi de Prusse, en 1840 pour obtenir de ses nouvelles. Ce dernier écrit au maire de Metz, le 18 juillet 1840. Le 20 juillet suivant, le bureau d'état-civil et de police de la mairie lui répond : Vincent Vicard figure sur les registres de l'hôpital, folio 49, où il est décédé le 14 décembre 1813 de fièvre. Informé, Farina écrit au maire de Metz : « *je en fais aucun doute qu'il y a identité entre le sieur Vicari et le nommé Vicard décédé le 14 décembre 1813...dans cette intime persuasion je viens...vous prier de me rendre le service de me faire expédier le plut tôt possible une expédition...de l'acte de décès de ce militaire* »¹⁵ qui est envoyé le 31 juillet.

LES CHASSEURS A CHEVAL DE LA LEGION LOMBARDE



Chasseurs à cheval
de la
Légion Lombarde,
d'après
Jacques Domange.
Lieutenant,
chasseur et
trompette.

Le 9 octobre 1796, l'administration générale de la Lombardie crée, par décret, la Légion Lombarde. Elle est composée de 6 cohortes à 6 compagnies dont une de grenadiers, une batterie d'artillerie, un bataillon de sapeurs et une compagnie de 120 chasseurs à cheval. L'habillement des chasseurs à cheval, d'après l'article X, est identique à ceux des chasseurs à cheval français mais avec des distinctives blanches (tresses plates et carrées) et rouges, collet et parements. Les chasseurs portent un dolman à trois rangées de boutons vert, une culotte hongroise verte, une ceinture écharpe rouge, un charivari gris à bandes latérales vertes, une sabretache à fonds rouge avec le faisceau de licteur entouré d'un feuillage et surmonté d'un bonnet phrygien. Ils sont coiffés d'un mirliton à flamme rouge. La compagnie est composée d'un capitaine commandant, d'un capitaine en second, d'un lieutenant, d'un sous-lieutenant, d'un maréchal des logis chef, de 4 maréchaux des logis, d'un brigadier fourrier, de 8 brigadiers, de 2 trompettes de 98 chasseurs et de 2 maréchaux ferrants. A compter du 9 juillet 1797, la compagnie de chasseurs est fondue à celle de la Légion Cispadane, suite aux ordres de Bonaparte de fonder la République Cisalpine. Devenu régiment de chasseurs à cheval de la République Cisalpine,

ce dernier est renforcé par trois compagnies bresciane et vénitienne.

LETTE D'UN FOURRIER DU 106^e DE LIGNE A SON FERRE A COURS, GIRONDE, AN XI¹⁶

De Gênes, le 6 germinal an XI, Mon cher frère

Le présente est pour te donner le résultat de mon voyage et de ma situation qui est très bonne, ainsi que pour recevoir de vos nouvelles ce qui me ferait languir jusqu'à ce que je puisse en recevoir. La douleur de mon départ s'est passée avec un peu de peine. Enfin, il a fallu s'y résoudre. Nous avons fait rencontre à Bergerac de deux camarades avec qui nous étions venus ensemble. Etant du même corps, nous avons fait route ensemble jusqu'à Gênes, notre longue route a été assez heureuse. Nous l'avons faite en 22 jours. Nous avons passé par Périgueux, Limoges, Clermont, Lyon, Chambéry en Savoie, ensuite il a été question de passer le Mont Cenis qui a été un passage bien rude. Il faut 6 heures pour le passer dans la neige jusqu'aux genoux. Cette fraîcheur a commencée à atteindre un peu notre feu. De là nous avons passé Turin en Piémont et de la en Ligurie là où j'ai trouvé ms amis qui ne pouvaient plus m'abandonner. Je désire beaucoup leur société, mais j'aime encore mieux être le jour de carnaval danser des rondeaux à Taillevert avec Marie. Parlons d'autres choses. Notre demi-brigade a reçu 300 conscrits. L'ordre pour délivrer des congés n'est point encore arrivé du ministre mais on attend la revue de l'inspecteur général qui doit arriver sans peu de jours pour désigner le nombre des congés de l'an XI, par conséquent je ne peux vous donner aucun espoir pour avoir le mien cette année. Je ne pourrai vous le faire savoir que sur la prochaine lettre que je vous écrirai. Je ne sais rien de nouveau dans ce moment ici qui sont dignes de vous marquer ; nous sommes très tranquilles dans ce moment ici. Partout là où nous avons passé les conscrits sont partis hors la réserve, mais elle ne tardera pas à partir puisque l'on est parti de note corps pour aller les chercher à Besançon. Tu voudras bien me dire si ceux de Chenoux sont partis. Je désire que la présente vous trouve à toute la famille dans une aussi bonne santé qu'à moi, dans ce moment ici, je suis toujours le même, toujours prêt à compter des petites histoires. La pluie nous a pas beaucoup inquiété dans notre route. Vous assurerez mes respect à mon parrain, mon oncle, mes tantes, cousin, cousine, amis et amies qui pourraient d'informer de moi. Tu n'oublieras pas de me marquer ce qu'il ce passe est sur l'objet dont ma belle-sœur sait bien et sûrement que la critique roule toujours. Je suis en attendant de vous nouvelles notre intime ami. Mon petit filleul est toujours fière sûrement, y ne manque point de vous éveillés à bonheur. Mon adresse est toujours la même. Saintaubin, fourrier. Vive le pain de munition.

¹⁴ Cicéron commandera les troupes françaises dans la région de Furstenwald en 1813. Il passe une convention avec les troupes russes, le 13 février 1813, pour évacuer cette ville et se rendre à Coepnik, le 14 avril 1813.

¹⁵ Lettre de Farina au maire de Metz, 24 juillet 1840. Coll. Part. BVIII/7.

¹⁶ Coll. Part. BX/5.